

* 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· Identificateur de produit

- Nom du produit: **Akepox 2020 Composant A**
- Code du produit: 10610, 10620, 10621, 10567
- Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- Emploi de la substance / de la préparation Colle époxy pour résines

· Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

- Producteur/fournisseur: AKEMI - Chemisch-technische Spezialfabrik GmbH
Lechstraße 28
D 90451 Nürnberg
Tel. +49(0)911 - 642960
Fax. +49(0)911 - 644456
e-mail info@akemi.de
- Service chargé des renseignements: Laboratoire
- Numéro d'appel d'urgence: Département Produits et Sécurité AKEMI chemisch technische Spezialfabrik GmbH
Tel. +49(0)911-64296-59
Horaires de bureau :
du Lundi au Jeudi de 7 :30 à 16 :30
le Vendredi de 7:30 à 13:30

* 2 Identification des dangers

· Classification de la substance ou du mélange

- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

- Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
- Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

· Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE



Xi; Irritant

R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.



Xi; Sensibilisant

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.



N; Dangereux pour l'environnement

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Éviter le contact avec la peau et l'inhalation des aérosols/vapeurs de la préparation.

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

· Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Nom du produit: Akepox 2020 Composant A

(suite de la page 1)

· Éléments d'étiquetage**· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)
 reaction product: bisphenol F-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700)
 1.6-hexanediol diglycidyl ether

· Marquage selon les directives CEE:

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

· Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:

Xi Irritant
 N Dangereux pour l'environnement

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)
 reaction product: bisphenol F-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700)
 1.6-hexanediol diglycidyl ether

· Phrases R:

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· Phrases S:

2 Conserver hors de portée des enfants.
 23 Ne pas respirer la vapeur.
 24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 27/28 Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment à grande eau et au savon.
 29/56 Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
 46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
 51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

· Identification particulière de certaines préparations:

Contient des composés époxydiques. Voir les informations fournies par le fabricant.

· Autres dangers**· Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· PBT: Non applicable.
 · vPvB: Non applicable.

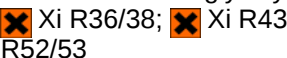
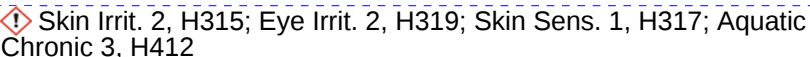
*** 3 Composition/informations sur les composants**

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

(suite page 3)

Nom du produit: Akepox 2020 Composant A

(suite de la page 2)

· Composants dangereux:		
CAS: 25068-38-6 NLP: 500-033-5 Numéro index: 603-074-00-8	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)  	25-50%
CAS: 9003-36-5	reaction product: bisphenol F-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700)  	12,5-25%
CAS: 16096-31-4	1.6-hexanediol diglycidyl ether  	<12,5%

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

 · **Description des premiers secours**

 · Remarques générales:

Amener les sujets à l'air frais.

Position et transport en position latérale stable.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

 · Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

 · Après contact avec la peau:

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

 · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.

 · Après ingestion:

 · Indications destinées au médecin:

 · Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Dyspnée

Migraine

Vertiges

Nausées

Manifestations allergiques

Risque d'incidents respiratoires.

 · Risques

 · Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac additionné de charbon actif.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

 · **Moyens d'extinction**

 · Moyens d'extinction:
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
 · **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone (CO)

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.

(suite page 4)

Nom du produit: Akepox 2020 Composant A

(suite de la page 3)

- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Porter un vêtement de protection totale.
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
- **Autres indications** Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

* **6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Veiller à une aération suffisante.
Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:** Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Eliminer la matière collectée conformément au règlement.
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Assurer une aération suffisante.
- **Référence à d'autres sections** Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

* **7 Manipulation et stockage**

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Tenir les récipients hermétiquement fermés.
Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.
N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Ne conserver que dans le fût d'origine.
Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas conserver avec les agents de réduction.
Ne pas stocker avec les aliments.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
Tenir les emballages hermétiquement fermés.

(suite page 5)

Nom du produit: Akepox 2020 Composant A

(suite de la page 4)

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· **Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **Contrôles de l'exposition**

· **Équipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Protection préventive de la peau avec une crème de protection.
Veiller à un nettoyage à fond de la peau après le travail et avant les pauses.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection respiratoire:**

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Filtre provisoire:

Filtre A/P2

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· **Protection des mains:**

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.

AKEMI recommande la crème protectrice de la peau suivante pour une protection

préventive et avec utilisation des gants de protection:

STOKO EMULSION (<http://www.stoko.com>)

AKEMI recommande la crème de protection de la peau suivante pour un suivi purifiant de la peau après manipulation:

SLIG SPEZIAL (<http://www.stoko.com>)

AKEMI recommande la crème protectrice suivante pour un suivi soignant de la peau après travail:

STOKO VITAN (<http://www.stoko.com>)

(suite page 6)

Nom du produit: Akepox 2020 Composant A

(suite de la page 5)

Les directives relatives à l'utilisation du produit référencé sous «gants protecteurs» doivent être conformes aux spécifications CEE-Directive 89/686/ EWG et à la Norme EN374 qui en résulte, comme par exemple le type de gant indiqué ici-après. Lors des essais conformes à la EN374 dans les laboratoires de la société KCL avec des échantillons tests de différents types de gants recommandés, ceux-ci ont évalués les temps pendant lesquels le gant est résistant aux substances chimiques. Ces recommandations sont valables uniquement pour le produit livré et cité dans la fiche de sécurité et pour la fonction indiquée. En cas de dissolution dans ou lors du mélange avec d'autres substances et en cas de conditions non-conformes à la Norme EN374, il est vivement recommandé de contacter le fournisseur des gants CE-approuvés (par exemple KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet: www.kcl.de).

**Gants de protection**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Butylcaoutchouc
Caoutchouc chloroprène
Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Valeur pour la perméabilité: taux ≥ 6 , 480 min

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Butylcaoutchouc
Butoject (KCL, Art No. 897, 898)
Caoutchouc nitrile
Camatril (KCL, Art No. 730, 731, 732, 733)
Dermatril (Art No. 740, 741, 742)
Caoutchouc chloroprène
Camapren (KCL, Art No. 720, 722, 726)

· Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

Caoutchouc nitrile
Dermatril (KCL, Art No. 740, 741, 742)
Camatril (KCL, Art No. 730, 731, 732, 733)
Caoutchouc chloroprène
Camapren (KCL, Art No. 720, 722, 726)

· Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:

Gants en cuir
Gants en tissu épais

· Protection des yeux:**Lunettes de protection hermétiques**

(suite page 7)

Nom du produit: Akepox 2020 Composant A

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

(suite de la page 6)

9 Propriétés physiques et chimiques· **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· Indications générales.

· Aspect:

Forme:

Visqueuse

A structure visqueuse

Couleur:

Gris clair

· Odeur:

Caractéristique

· valeur du pH: non applicable

· Changement d'état

Point de fusion:

Non déterminé.

Point d'ébullition:

> 200°C

· Point d'inflammation: Non applicable.

· Température d'inflammation: > 300 °C°C

· Température de décomposition: > 200 °C°C

· Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

· Pression de vapeur à 20°C: 2 hPa

· Densité à 20°C: 1,55 g/cm³

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Pas ou peu miscible

· Viscosité:

Dynamique à 20°C:

35000 mPas

· Teneur en solvants:

Solvants organiques:

0,0 %

10 Stabilité et réactivité· **Réactivité**

· Stabilité chimique

· Décomposition thermique/
conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

· **Possibilité de réactions
dangereuses**

Réactions très vives, en partie, en présence de bases ainsi que de nombreux types de matières organiques comme les alcools et les amines.

Réactions aux acides puissants.

Réactions au contact des agents de réduction.

· **Produits de décomposition
dangereux:**

Gaz/vapeurs irritants

(suite page 8)

FR

Nom du produit: Akepox 2020 Composant A

(suite de la page 7)

11 Informations toxicologiques· **Informations sur les effets toxicologiques**· **Toxicité aiguë:**· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:****25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)**

Oral	LD50	20000 mg/kg (mouse) 19800 mg/kg (rabbit) 30000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	1270 mg/kg (mouse) > 2000 mg/kg (rabbit) > 1200 mg/kg (rat)

9003-36-5 reaction product: bisphenol F-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700)

Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg (rabbit)

· **Effet primaire d'irritation:**· **de la peau:**

Irrite la peau et les muqueuses.

· **des yeux:**

Effet d'irritation.

· **Sensibilisation:**

Sensibilisation possible par contact avec la peau.

· **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

· **Sensibilisation**

Irritant

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

12 Informations écologiques· **Toxicité**· **Toxicité aquatique:****25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)**

EC50/24h	1,1-3,6 mg/l (daphnia magna)
EC50/48h	2,8 mg/l (daphnia magna)
EC50/96h	220 mg/l (green alge)
	3,6 mg/l (Leuciscus idus)
LC50/96h	1,5-7,7 mg/l (rainbow trout)

· **Effets écotoxiques:**· **Remarque:**

Toxique chez les poissons.

· **Autres indications écologiques:**· **Indications générales:**

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
Toxique pour les organismes aquatiques.

· **Résultats des évaluations PBT et VPVB**· **PBT:**

Non applicable.

· **vPvB:**

Non applicable.

(suite page 9)

Nom du produit: Akepox 2020 Composant A

(suite de la page 8)

13 Considérations relatives à l'élimination· **Méthodes de traitement des déchets**

- Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets

20 00 00	DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT
20 01 00	fractions collectées séparément (sauf section 15 01)
20 01 27*	peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

· **Emballages non nettoyés:**

- Recommandation: Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

- Produit de nettoyage recommandé: Alcool

14 Informations relatives au transport· **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**

- Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train): 9 (M6) Matières et objets dangereux divers.
- Indice Kemler: 90
- No ONU: 3082
- Groupe d'emballage: III
- Étiquette de danger 9
- Marquage spécial: Signe conventionnel (poisson et arbre)
- Nom d'expédition des Nations unies: 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700), réaction product: bisphenol F-(epi-chlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700))
- Quantités limitées (LQ) LQ7
- Catégorie de transport 3
- Code de restriction en tunnels E

· **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**

- Classe IMDG: 9
- No ONU: 3082
- Label 9
- Groupe d'emballage: III

(suite page 10)

FR

Nom du produit: Akepox 2020 Composant A

(suite de la page 9)

- Marine Pollutant: Oui
- Désignation technique exacte: Signe conventionnel (poisson et arbre)
ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight = 700), reaction product: bisphenol F-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight $\leq$ 700))

· **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**

- Classe ICAO/IATA: 9
- No ID ONU: 3082
- Label 9
- Marquage spécial: Signe conventionnel (poisson et arbre)
- Groupe d'emballage: III
- Désignation technique exacte: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight = 700), reaction product: bisphenol F-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight $\leq$ 700))

· **"Règlement type" de l'ONU:**

UN3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A., 9, III

· **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Matières et objets dangereux divers.

* **15 Informations réglementaires**· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**· Prescriptions nationales:· Indications sur les restrictions de travail:Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.
Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.· Classe de pollution des eaux:

Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.

· **Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

* **16 Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantesLes phrases H et R du chapitre 2 et 3 se trouvent ici dans toute leur longueur.
Le marquage du produit se trouve en chapitre 2.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 11)

Nom du produit: Akepox 2020 Composant A

(suite de la page 10)

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· **Service établissant la fiche technique:**· **Contact:**

Laboratoire
Dieter Zimmermann
Elke Hake
Fon ++49 (0)911 64296-59
@mail E.Hake@akemi.de

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
ICAO: International Civil Aviation Organization
ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent